

Recyclage Préparation à l'habilitation électrique

Opérations d'ordre électrique

UIMM

POLE FORMATION

Poitou-Charentes

LA FABRIQUE DE L'AVENIR

Electrotechnique

01/05/2026

Conditions d'inscription

Pour la formation continue : la formation doit être validée en amont par votre entreprise.

Pour les demandeurs d'emploi : être inscrit à Pôle Emploi.

Date(s) de session

Entrée et sortie permanente

Les objectifs

Reconnaissance par l'employeur de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir les tâches qui lui sont confiées en sécurité vis-à-vis du risque électrique.

L'habilitation est rendue obligatoire pour les travailleurs amenés à réaliser des opérations sur les installations électriques et dans leur voisinage.

Objectifs :

Rappeler les points fondamentaux des prescriptions de la norme NFC 18-510 et notamment ceux qui concernent les opérations électriques.

Public et prérequis

Toute personne qui dirige ou exécute des opérations d'ordre électrique (travaux électriques, dépannage, mesurage de grandeurs électriques) dans un environnement électrique (armoire, coffret, local électrique...). Ex : technicien de maintenance ou de laboratoire, électricien, électronicien, automaticien...

Avoir suivi et validé la formation initiale de même nature que celle du recyclage

Validation et certification

A l'issue de la formation théorique et pratique, une évaluation des savoirs (théoriques et pratiques) sera effectuée afin d'évaluer les connaissances du stagiaire permettant à l'employeur de délivrer l'habilitation.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Nos formateurs sont issus du monde industriel et sont dotés d'une **double expertise : pédagogique et technique.**

Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets étudiés

Présentation des différents équipements ou matériels de sécurité électrique, démonstration

Documents concernant les divers thèmes traités, remis à chaque stagiaire

CENTRES DE FORMATION

Poitiers, Châtelleraut, Rochefort, Angoulême, Niort

DURÉE DE LA FORMATION

10.5 heures

ACCUEIL PSH

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap au 05 49 37 44 56

Les + Pôle Formation UIMM Poitou Charentes

- 1200 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Armoire électrique basse tension (400 volts) pour la mise en pratique

Pédagogie individualisée au sein de notre concept IFTI.

Une évaluation des savoirs (théorique et pratique) sera effectuée en fin de formation afin d'évaluer les connaissances du stagiaire pour que le titre d'habilitation lui soit délivré par son employeur.

Programme et contenu

Programme

Retour d'expérience

Principe de l'habilitation électrique

Les différentes habilitations

Les grandeurs électriques

Dangers et effets du courant électrique

Les zones d'environnements et leurs limites

Les matériels de protection

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages

Informations sur les premiers secours

Que faire en cas d'incendie sur un ouvrage électrique

Module spécifique concernant le niveau d'habilitation visé

Ce programme répond à la NFC 18-510.

Pratique professionnelle

Si la personne exécute ou dirige des travaux électriques et/ou assure des dépannages électriques et/ou consigne une installation électrique (mise hors-tension et en sécurité) dans le domaine de la basse tension (1000 volts) et accède à un local haute tension (ex: 20 000 volts)

Type d'habilitation (BT)

B1V/B2V essai - BR/BC/H0V

Durée de la formation

10,5 heures

Pratique professionnelle

Si la personne exécute ou dirige des travaux électriques et/ou assure des dépannages électriques et/ou consigne une installation électrique (mise hors-tension et en sécurité) dans le domaine de la basse tension (400 volts) et de la haute tension (ex: 20 000 volts)

Type d'habilitation (BT / HTA)

B1V/B2V essai - BR/BC/H1V/H2V/HC

Durée de la formation

14 heures

Pratique professionnelle

Si la personne effectue seulement des mesurages de grandeurs électriques ou non électriques dans un environnement électrique, effectue des vérifications électriques (liées à un référentiel) et des essais électriques (mis en fonctionnement de l'équipement ou de l'installation)

Type d'habilitation (BT)

BE mesurage/BE vérification /BE essai

Durée de la formation

10,5 heures

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Évaluation théorique et pratique selon l'annexe D de la NF C 18-510

Évaluation théorique sur document papier (pondération à 70% de réussite)

Évaluation pratique sur installation HTA/BT avec travaux pratiques en fonction du niveau d'habilitation visé.

Contact

Site d'Angoulême (16)

Andréa BADRI

- Tél : 05 45 90 13 56
- Mail : afpipc16@fi-pc.fr

Site de Niort (79)

Mathilde CHAIGNEAU

- Tél : 05 16 60 25 90
- Mail : afpipc79@fi-pc.fr

Sites de Poitiers (86) / Châtelleraut (86)

Estel PEPIN

- Tél : 05 16 60 25 91
- Mail : afpipc86@fi-pc.fr

Site de Rochefort (17)

Estel PEPIN

- Tél : 05 16 60 25 91
- Mail : afpipc17@fi-pc.fr

Dernière mise à jour

28/02/2023